

Montréal, le 23 juillet 2009

HYDROMÉGA Services inc.
M. Daniel Gillenwater, ing. Chargé de projets
1134, rue Ste-Catherine Ouest, 12ième étage
Montréal (Québec)
H3B 1H4

Approvisionnement en électricité
22^e étage
75, boul. René-Lévesque ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-3715
Télec. : (514) 289-7355
C. élec. : lamarre.hervé@hydro.qc.ca

**Objet : Demandes d'études exploratoires pour l'intégration de projets
d'aménagement de parcs éoliens dans le secteur de la Rivière Saguenay
(ESS-50 MW et ESS-200 MW)**

Monsieur Gillenwater,

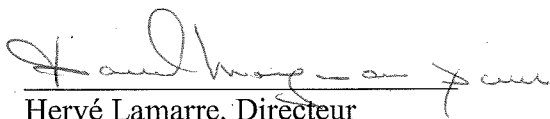
Après examen attentif des documents composant vos demandes d'études exploratoires, nous sommes dans l'obligation de rejeter celles-ci, la taille maximale des projets étant limitée à 25 MW, pour chaque bloc de 250 MW issus de projets autochtones ou communautaires, dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2009-02.

Étant donné que la situation géographique de l'ensemble de vos parcs éoliens semble la même, Hydro-Québec vous suggère de déposer une demande d'étude exploratoire, mais d'une puissance maximale de 25 MW afin de respecter les exigences de l'appel d'offres.

Veillez prendre note que si vous n'avez pas l'intention d'effectuer à nouveau une demande d'étude exploratoire, veuillez, s'il vous plaît, en informer Mme Chantal Turgeon d'Hydro-Québec TransÉnergie via courrier électronique à l'adresse suivante : turgeon.chantal@hydro.qc.ca, afin que celle-ci puisse procéder au remboursement de votre paiement.

Espérant le tout conforme, nous demeurons disponibles pour de plus amples informations.

Veillez agréer, Monsieur Gillenwater, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Hervé Lamarre, Directeur
Direction Approvisionnement en électricité
Vice-présidence Clientèle

c. c. Représentant officiel Deloitte inc. (colienhqdre@deloitte.ca)